

**LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE DE POLOGNE**

FAIT SAVOIR que, ayant jugé bon et utile dans l'intérêt du maintien et du développement des relations d'amitié qui existent entre la République de Pologne et la République dominicaine, de nommer et constituer Monsieur Marek PIWOWARSKI Consul Honoraire de la République de Pologne à Puerto Plata, avec juridiction s'étendant sur les provinces: Monte Cristi, Puerto Plata, Espaillat, Maria Trinidad Sánchez, Sánchez Ramírez, Salcedo, Samaná, Ververde, Santiago Rodríguez

à ces causes et fins décide de le nommer et constituer par les présentes à ces fonctions et prie tous ceux qui verront les présentes et en particulier les Autorités du pays où il est appelé à résider, de lui accorder la bienveillance et la confiance dont il aura besoin dans l'exercice de ses fonctions, ordonne aux citoyens polonais de lui témoigner le respect et l'obéissance auxquels il a droit en vertu des lois et règlements en vigueur.

En foi de quoi les présentes Lettres ont été signées et revêtues du sceau du Ministre des Affaires Etrangères de la République de Pologne.

Fait à Varsovie, le 31 janvier 2011

(-) Radosław SIKORSKI